

FOUAD HAKIKI[*]

Les déterminants et lieux de manifestation du pouvoir monétaire en Algérie 1979 - 1984[**]**Position du problème :**

L'hypothèse centrale de notre travail est la suivante : l'économie de la production et de la répartition ne peut être un objet d'étude, seule l'économie monétaire l'est. Je ne sais rien d'une économie où les productions physiques par produit/branche se sont accrues de tant et tant par an, où les capacités de production sont utilisées à 30 ou 73 ou 98 %, où le taux d'accumulation (FB CF/PIB) atteint 40 ou 55 %, etc. Ces données, en elles mêmes, n'ont aucune signification économique. Elles peuvent cependant servir à la Planification (aux services centraux), mais, dans ce cas, elles sont toujours intégrées dans un schéma d'ensemble dont elles ne fonctionnent qu'en tant qu'indicateurs indirects (entre deux unités de production dont une a atteint un taux de réalisation de capacité de production de 100 % et augmenté sa production physique de 22 %, et une autre dont les résultats ont été moins performants, on ne peut rien dire tant que les autres éléments de la gestion financière ne sont pas pris en considération).

L'économie monétaire est la réalité économique ultime, aujourd'hui comme hier. Cependant, les économies contemporaines sont des économies monétaires de crédit fondées sur le salariat. Ce qui signifie que les entreprises ne disposent pas/plus d'un capital constitué d'avance-en-valeur préalablement-produite-et épargnée. Les entreprises n'obtiennent pas/plus le capital qui paye les revenus (salaires, profit – et intérêts, dividende, ...– et impôts) par et dans la vente du produit. Il leur suffit aujourd'hui de contracter des dettes envers les banques : le fonds de capital est créé par cet endettement, est créé ex nihilo puisqu'il n'est pas issu d'une valeur préalable. L'unique contrainte effective de l'économie monétaire de crédit est, on le voit, celle de destruction finale de la valeur créée ex nihilo par les banques à la demande des entreprises ; autrement l'économie ne peut se reproduire.

A travers cette présentation simplifiée de l'économie monétaire de crédit (à trois pôles : entreprises, banques et salariés), on voit que le lieu de manifestation du pouvoir monétaire est la destruction finale de la valeur créée ex nihilo – cependant on doit garder à l'esprit que ceci n'est pas tout à fait exact quoique globalement vrai.

Transportons-nous maintenant en Algérie. Les entreprises contractent des dettes envers d'autres entreprises (les créances inter-entreprises) et les banques (les avances monétaires pour la formation de capital fixe, pour la constitution de stocks de matières premières, produits semi-

finis, etc. et pour la formation du salariat et le paiement des autres revenus en particulier les impôts et les intérêts bancaires des dettes échues). Les entreprises vendent leurs produits ; et à travers la vente, elles doivent en tout premier lieu éteindre leurs dettes et prioritairement celles envers les banques : la valeur créée ex nihilo doit refluer aux entreprises qui doivent à des échéances précises en reflouer une partie aux banques pour sa destruction finale.

C'est ainsi que les choses se passent et doivent nécessairement se passer.

Cependant, il y a des problèmes. Tout un chacun le sait. Il faut les repérer.

Au plan analytique, on sait que la destruction finale par les banques exige le reflux par les entreprises. Si le circuit est coupé à ce niveau, si donc il y a un report des échéances durable et prolongé, il y a crise – crise dans sa forme générale abstraite, et l'on ne connaît rien de son contenu : c'est une crise potentielle et non une crise réelle. Car, si des entreprises ne reflouent par une partie de la valeur créée ex nihilo pour destruction, cette situation n'est pas générale – les entreprises vont monétairement se hiérarchiser (par degré de solvabilité et de détention de liquidité) – et cette situation peut cependant mettre en difficulté certaines banques mais pas d'autres. Ainsi, le circuit dégénère pendant un temps mais va se reconstituer en se fractionnant ; ce qui donne lieu à une hégémonie d'un arc du circuit composé des entreprises solvables et le pool de banques (ou départements bancaires) qui leurs sont liées, hégémonie qui peut s'accompagner de processus de subordination ou d'absorption ou de concentration. Maintenant le lieu de manifestation du pouvoir monétaire n'est plus les banques (en général) mais cet arc du circuit hégémonique, et le déterminant du pouvoir monétaire se dédouble : en plus de la destruction finale partielle, il faut une régénération du circuit dans tous ses éléments constitutifs.

On voit donc que tant, qu'on réduit l'économie monétaire à deux pôles, les entreprises et les banques, le circuit de la monnaie de crédit ne peut jamais entrer en crise réelle mais subir des crises potentielles (qui ne verront jamais le jour ; ce sont des crises absorbées, des crises organiques). Or, la réalité de l'économie monétaire est toute autre : elle apparaît comme un espace fractionné et hiérarchisé, constitué d'ensemble d'entreprises, banques (ou départements bancaires), de salariés et d'un extérieur (l'Etat, et un monde extérieur : des ensembles d'entreprises, banques et salariés dits étrangers).

Les économies contemporaines sont donc des économies monétaires nationales (la souveraineté est représentée à travers l'existence d'appareils étatiques) de crédit fondées sur le salariat et le marché mondial (des produits et des capitaux).

Aussi devrait-on distinguer deux faces combinées du circuit, une première "aux couleurs nationales" portée par la forme dinar de la valeur créée ex nihilo, une seconde "caméléon" totalement immergée dans l'économie monétaire internationale. On peut illustrer ces deux faces en

prenant, pour la première, le cas de l'arc du circuit composé de petites et moyennes entreprises de première transformation et le Crédit populaire algérien, pour la seconde l'arc du circuit composé de Sonatrach et le département bancaire "secteur public-hydrocarbures" de la Banque Extérieure de l'Algérie (en supposant que toutes les opérations et transactions de Sonatrach soient comptablement tenues par ce département comme l'exige la réglementation, chose qui n'est pas tout à fait évidente).

Après tous ces préliminaires théorico-empiriques, le lecteur comprend que notre problème essentiel est un problème de représentation scientifiquement adéquate à la réalité contemporaine : le circuit de la monnaie de crédit, de la valeur créée ex nihilo par les banques à la demande des entreprises mais aussi de l'Etat (le Trésor public).

Nous aurons ainsi à exposer les points suivants :

- premièrement : quelle est la situation des banques aujourd'hui, et de façon générale où en est la situation monétaire du pays ?
- deuxièmement : quelle est la situation des entreprises aujourd'hui, et de façon générale où en est-on dans l'évolution de la croissance ?
- troisièmement : quelle articulation entre les banques et les entreprises devrait-on établir ?
- et quatrièmement : quel est le circuit de la monnaie, quelle représentation peut-on en donner ?

Le travail que nous présentons ici n'expose que le premier point. Nous verrons :

1. Les équilibres financiers globaux.
2. La situation des banques primaires aujourd'hui.

1- Les équilibres financiers globaux :

L'évolution au cours des dernières années de la production et de la masse monétaire, des besoins de financement du système financier et enfin de l'investissement est bien entendu la donnée première pour notre sujet.

1. 1. - Production et masse monétaire :

Si infléchissement il y a, c'est généralement à travers la croissance de ces deux grandeurs macro-économiques qu'il est repéré. Qu'en est-il ?

En termes de réalisation, le taux de croissance moyen annuel de chacune de ces deux grandeurs, aurait évolué ainsi :

**Taux de croissance moyen annuel de la PIB et de la
masse monétaire, par grande période**

	1967-78	1979-82
Production Intérieure brute	17,6	18,8
Masse monétaire	21,8	17,5

Source : Direction des équilibres financiers, M.P.A.T. 1984.

La décélération de l'émission monétaire est le fait saillant, mais elle ne peut avoir un impact positif que si la production de biens et services arrive à soutenir la croissance jusque là imprimée. Or, l'évolution des grandeurs en valeurs absolues et par conséquent prises annuellement, semble remettre en cause cette tendance ; les prévisions de l'évolution de la production faites pour les années 1983 et 1984 confirmant cette remise en cause :

Evolution de la production et de la masse monétaire (1978 - 1984)
(V.A : en milliards de DA)

Années	P.I.B. (C.N.A)		Masse Monétaire	
	Valeur	Croissance	Valeur	Croissance
1978	92,9	--	66,9	--
1979	113,2	21,7	78,9	17,9
1980	143,6	26,8	92,5	17,2
1981	166,8	16,1	107,9	16,6
1982	184,8	10,7	127,5	18,2
1983 (Prév.)	198,1	7,2		
1984 (Prév.)	215,5	8,8		

Source : Elaboré par nous à partir des Rapports Annuels d'exécution du plan (1980, 1981, 1982) et des (projets de) plans annuels (1983 et 1984).

1. 2. - Les besoins de financement du système financier :

Nous continuerons à établir la distinction dans le système financier entre le circuit du Trésor et le système bancaire.

Pour ce dernier, nous avons assisté depuis 1974 à une détérioration nette de la situation de liquidité des banques primaires (c'est-à-dire les avoirs disponibles ou réalisables à court terme sur le total des engagements à court terme), et ce malgré l'important refinancement par la banque centrale grâce au réescompte, et la forte mobilisation de concours extérieurs par ces banques (soit pour leur propre compte, soit pour le compte des entreprises).

Il semble que cette situation se soit encore aggravée puisque certaines banques primaires recourent de plus en plus au gonflement pur et simple de leur découvert auprès de la banque centrale pour pouvoir soutenir leur activité.

Mais avant de voir cela en détails, lisons ce qu'en dit le rapport d'exécution du plan annuel 1981 (MPAT) :

"L'évolution la plus sensible en 1981 concerne les crédits à l'économie dont l'augmentation avoisine les 20 milliards de dinars, soit plus de 30 % en une année. Cette augmentation est liée principalement aux découverts des entreprises et des banques. Celles-ci (les banques) ont continué comme en 1979 et en 1980, à recourir au refinancement de la Banque centrale pour couvrir leurs besoins de trésorerie. Ainsi, le découvert des banques, phénomène aussi exceptionnel qu'inquiétant, représente aujourd'hui 10 % de la circulation monétaire totale".

Ce que l'on doit voir à travers l'évolution des passifs des banques primaires est donc bien le poste "banquiers et correspondants" qui retrace généralement le découvert des banques auprès de la Banque Centrale.

La situation de liquidité du Crédit Populaire d'Algérie (C.P.A) est, nous l'avons déjà constaté, l'une des plus favorables pour une banque algérienne. Comment s'est-elle améliorée depuis ?

L'évolution de son passif montre que :
(en 10⁶ DA)

	1977	1979	1980	1981	1982
Comptes courants	3.285	4.313	7.981	7.515	11.829
Banquiers et Correspondants	491	5	4	38	233
Créditeurs divers	666	908	951	1.012	1.628
Bons et comptes à échéances	760	1.364	1.677	1.878	2.130
Réserves	159	136	25	199	388
Total du passif	6.033	9.446	11.624	14.409	20.369

Source : Elaboré par nous à partir des rapports d'activité annuels du C.P.A. (1977, 1979, 1980, 1981, 1982).

Ainsi la liquidité de cette banque est relativement forte durant ces dernières années et s'est vu renforcée en 1982 à la suite de la mesure de retrait des coupures de 500 DA prise en avril de cette année (comme le souligne le rapport d'activité 82 du C.P.A. ; ce qui explique en particulier l'augmentation du poste "comptes courants" de plus de 5 milliards de dinars. Notons enfin que le C.P.A. disposait à la fin 82 d'un portefeuille d'effets à moyen terme réescomptables auprès de la Banque centrale se chiffrant à 4,4 milliards de DA.

Quant à la Banque extérieure d'Algérie, son passif et ses principales masses ont évolué ainsi :

(en 10⁶ dinars)

	1977	1979	1980	1981	1982
Comptes courants	4.603	5.363	7.509	6.495	14.871
Banquiers et Correspondants	2.001	2.076	1.927	6.076	1.793
Créditeurs divers	4.217	3.468	4.194	8.052	4.111
Bons et comptes à échéances	1.862	3.824	3.993	5.423	5.430
Réserves	27	195	24	52	251
Total du passif	20658	22139	26115	34495	36519

Source : Elaboré par nous à partir des rapports d'activité annuels de la B.E.A.

L'année 1981 est marquée pour cette banque par une forte augmentation de son découvert auprès de la Banque Centrale. Mais ce dernier a tout aussi fortement diminué l'année suivante.

En 1982, les ressources à vue de la B.E.A. ont progressé de près de 8,4 milliards ; cette forte hausse résulte, selon le rapport d'activité 82 de cette banque, "de la redistribution de trésorerie intervenue à la suite de la restructuration financière des entreprises publiques clientes".

Ainsi il apparaît nettement que ce n'est ni le C.P.A. ni la B.E.A. qui pourraient inquiéter les services centraux de la planification algérienne, quoique l'appel au découvert par la B.E.A. soit un phénomène chronique dans la dernière période.

De ce point de vue, c'est la Banque Nationale d'Algérie (B.N.A) qui semble occuper la position la plus critique comme le montre l'évolution de son passif :

(en 10⁶ de dinars)

	1977	1979	1980	1981	1982
Comptes courants	8.404	13.212	13.979	17.870	19.347
Banquiers et Correspondants	577	388	431	8.800	16.273
Créditeurs divers	1.983	1.322	1.086	2.094	745
Bons et comptes à échéances	677	2.283	3.203	3.847	3.685
Réserves	105	57	164	934	1.668
Total du passif	19.728	31.652	35.131	49.810	60.346

Source : Elaboré par nous à partir des rapports d'activité annuels de la B.N.A.

Comme on s'en rend compte, c'est ici le poste "Banquiers et correspondants" qui, en 1981 et 1982, subit la fluctuation la plus importante. L'augmentation de ce poste de la masse passive se rapporte essentiellement au découvert auprès de la Banque centrale, selon les rapports d'activité de cette banque pour ces deux années. Il faut néanmoins noter que la B.N.A. faisait peu appel à cette forme de crédit précédemment à cette phase difficile.

Avant de passer au circuit du Trésor et à ses besoins de financement dans la période 1979-82, constatons un phénomène intéressant qui ressort rapidement de la comparaison des totaux des passifs des banques primaires : alors que la B.E.A. était en 1977 la première banque primaire algérienne du point de vue des ressources (mais aussi, avons-nous dit dans la section précédente, dans l'activité de crédit), c'est maintenant la B.N.A. qui reprend cette place. D'un autre côté, ses seules ressources dépassent celles réunies de la B.E.A. et du C.A.A. en fin de période :

(en millions de DA)

Années	B.N.A	B.E.A	C.P.A	Total
1977	19.728	20.658	6.033	46.419
1979	31.652	22.139	9.446	63.237
1980	35.131	26.115	11.624	72.870
1981	49.810	34.495	14.409	98.714
1982	60.346	36.519	20.369	117.232

En ce qui concerne le circuit du Trésor, les charges de financement de l'économie qui lui incombent depuis la réforme des modalités de financement des investissements de 1978-79, deviennent de plus en plus lourdes. Face à la diminution substantielle de son épargne budgétaire (Recettes moins les dépenses de fonctionnement et d'équipement plus solde du compte d'affectation), le circuit du Trésor ne peut que voir s'alourdir son endettement vis-à-vis de la Banque Centrale pour autant qu'il désire continuer à assurer l'ensemble des autres opérations financières.

La diminution de l'épargne budgétaire ressort rapidement à travers l'examen de l'évolution du Budget de l'Etat lors de ces dernières années :

Budget de l'Etat (1979 - 1984)
(en milliards de DA)

Années	Recettes	(% Fisc. Non pétrol)	Dépenses	Fonct.	Equipt.	Epargne
1979	46,4	(45 %)	33,5	20,1	13,4	13,0
1980	59,3	(36 %)	43,2	26,8	16,4	16,7
1981	79,1	(35 %)	57,6	34,2	23,4	22,6
1982	75,3	(45 %)	72,2	40,6	32,1	3,5 *
1983 (Pré)	98,7	--	98,6	50,4	48,2	0,5 *
1984 (Pré)	105,8	--	105,7	59,7	46,0	0,5 *

(* estimations provisoires)

L'existence d'une épargne budgétaire importante dans la période 1979-81 a permis au Trésor d'assurer le financement d'une part substantielle des concours temporaires tout en allégeant son endettement vis-à-vis de la Banque Centrale. Mais cette situation ne peut dès lors être maintenue, à moins de stabiliser le volume des opérations de prêts (d'investissement et de restructuration) à un niveau plus ou moins égal à celui provenant de la collecte de l'épargne institutionnelle – ce qui dans ce cas signifie stabilisation du volume du crédit d'investissement des entreprises productives – ; ou encore, c'est là aussi une autre solution, à moins d'accroître la part des concours extérieurs finançant les investissements productifs. L'indisponibilité de l'information ne permet pas de connaître le choix qui a été fait ; cependant, constatons qu'au niveau des prévisions le volume des concours temporaires ne dépasse pas les 55 milliards de DA pour 1984 alors que celui des concours définitifs atteint 46 milliards.

La part du volume des prêts du Trésor dans les concours temporaires a évolué ainsi :

(en milliards de DA)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984 (prévision)
Conc. temporaires	40,1	41,8	37,1	34,2	36,2	59,5	55,3
Prêts du Trésor	23,8	26,3	30,6	29,7	n.d.	--	--
en %	59,3	62,9	82,5	86,8			

Les besoins de financement du Trésor sont les suivants :

	1978	1979	1980	1981	1982	1983 (Prév.)
Epargne Budgétaire	9,2	13,0	16,7	22,6	3,5*	0,5*
Solde des opérations prêts	23,8	26,3	30,6	29,7	--	--
Besoins de financement	-14,6	-13,3	-13,9	- 7,1	--	--

Source : Elaboré par nous à partir des rapports d'exécution des plans

annuels, 1980 et 1981 (MPAT).

En supposant tout simplement que le Trésor prenne en charge 50 % des concours temporaires en 1982, 1983 et 1984 – le reste étant assuré par le système bancaire et l'emprunt extérieur – les besoins de financement du Trésor atteindront environ 18 à 25 milliards de DA, volume qui ne peut en aucun cas être couvert par l'épargne institutionnelle. Celle-ci a en effet été stable en 1980 et 1981 atteignant un maximum de 10 milliards de DA ; de plus, elle a pour caractéristique une évolution par bond : un maximum de 5,5 milliards en 1973 et un autre de 14 milliards en 1979.

1.3. - L'investissement :

Une des données de la période récente est la chute relative du taux d'investissement (dépenses d'investissements publics à la P.I.B.) :

Evolution du taux d'investissement
(en millions de DA)

	Dépenses d'investissement			P.I.B.	Taux d'investissement
	Budget	Crédit	Total		
1967-78	53.518	166.679	220.197	477.423	46,1 %
1979	13.423	41.842	55.265	113.232	48,8 %
1980	16.926	37.132	54.058	143.647	37,6 %
1981	23.411	34.174	57.585	166.847	34,5 %
1982	34.448	36.232	78.679	184.773	38,3 %
1979-82	88.208	149.379	237.587	608.499	39,0 %

Le volume des investissements réalisés dans la période 1979-82 est cependant plus important que celui de la période 1967-78. Ceci a pour principale cause l'intervention accrue de l'Etat dans le financement des investissements : le financement budgétaire ne représente que 24,3 % dans les années 67-78, alors qu'il a été de 37,1 % en 1979-82. Il est à peu près certain qu'il dépassera les 45 % en 1983-84.

La baisse correspondante de la part du financement par le crédit des investissements publics se manifeste en particulier au niveau des entreprises productives, principales bénéficiaires de ce type de financement :

Evolution de l'investissement de l'industrie

	Invest. Publics	Industrie	en %
1967-78	220.201	132.285	60,1 %
1979	55.265	34.628	63 %
1980	54.058	28.463	53 %
1981	57.585	22.825	40 %
1982	70.682	21.705	29 %
1979-82	234.590	107.621	45,9 %
1983 (Prév.)	107.787	35.000	32 %
1984 (Prév.)	101.421	33.600	33 %

Le volume des investissements réalisés dans les années 1983 et 1984 sera certainement de loin beaucoup plus bas que celui des prévisions données ci-dessus. A notre avis, celui qui sera réalisé en 1983 ne dépassera pas les 80-82 milliards de DA, et en 1984 les 90 milliards ; ce qui implique, en supposant que le taux de réalisation des investissements dans l'industrie sera de 100 % (ce qui n'est nullement possible), que la part des investissements de l'industrie pourrait atteindre les 43 %. C'est dans ce cas seulement que la structure du programme général d'investissement du plan quinquennal (1980-84) sera alors respectée. Mais ceci s'accompagnera néanmoins d'une baisse des niveaux : en effet, le programme prévoit un volume total de 400,6 Milliards ; celui qui sera réalisé atteindra au mieux 354 milliards ; quant à l'investissement industriel, il est prévu un volume de 154,5 milliards ; il sera dans l'hypothèse la plus favorable de 130-135 milliards.

De façon générale, on peut affirmer que la chute du taux d'investissement constatée dans le quinquennal a pour origine, toutes choses égales par ailleurs, la chute des investissements industriels qui, elle-même, a pour source le resserrement du crédit octroyé jusque là aux entreprises productives.

Conclusion :

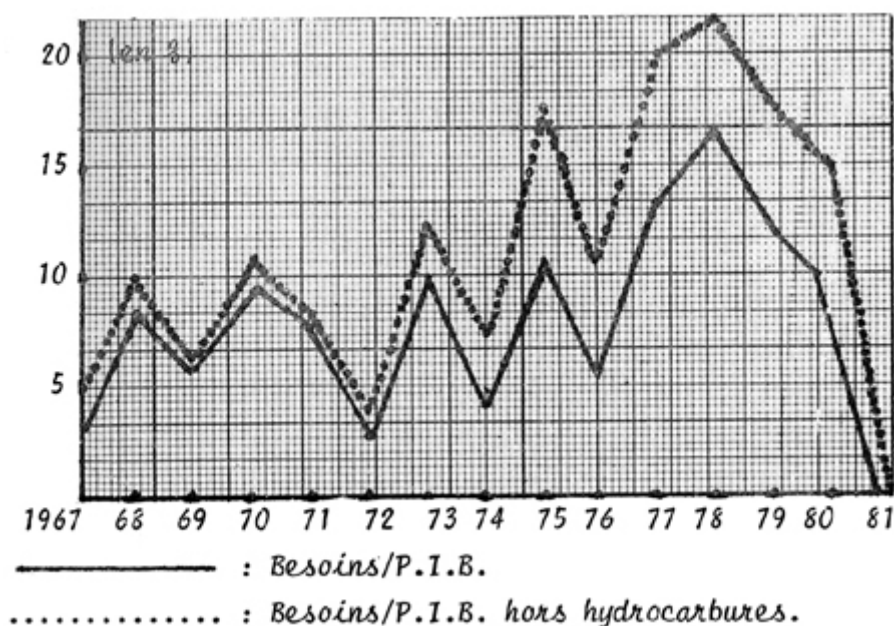
La première moitié de la décennie 80 semble être marquée par la ferme volonté des autorités monétaires de stabiliser la croissance de la masse monétaire à un niveau certes critique mais cependant plus bas que celui constaté antérieurement. Mais cette volonté est contrariée par l'évolution de la production dont la croissance en termes nominaux et en fin de période ne sera que de 9 à 10 % alors qu'il paraît presque impossible d'abaisser la croissance de la masse monétaire à moins de 14-15 %. En effet, les besoins de financement du système financier exigent une importante création monétaire pour les banques primaires, par une augmentation de leur découvert auprès de la Banque Centrale ; pour le circuit du Trésor, par une augmentation des avances de la Banque Centrale – la chute de l'épargne budgétaire et la stabilisation du niveau de l'épargne institutionnelle l'y obligeant au vu des charges de financement lui incombant depuis 1979.

Par ailleurs, on peut dire que pour la première fois dans l'histoire économique de l'Algérie contemporaine l'investissement a peu à voir avec la création monétaire. Ce dont témoigne en particulier l'évolution de la masse monétaire, de l'investissement total et de l'investissement financé à partir du crédit : leurs taux de croissance respectifs ont été les suivants :

	1967-78	1979-82
Masse monétaire	21,8	17,5
Investissement total	35,2	7,6
Investissement financé par le crédit	39,0	- 2,5

Enfin, il faut ajouter que c'est aussi la première fois dans l'histoire économique de l'Algérie que la part des "besoins de financement" (en fait du déficit : ressources totales moins dépenses totales en fonctionnement, équipement et crédit d'investissement) du Trésor dans la production intérieure brute – hors hydrocarbures ou non – chute de façon significative. C'est que fait ressortir le graphique suivant :

Part des besoins de financement du Trésor dans la production, Algérie 1967 - 1981



2- Les banques primaires aujourd'hui :

La dualité de la gestion étatique et de la gestion monétaire et financière de l'économie qui, de façon exemplaire, a prévalu tout au long de la décennie 70 dans les rapports entre Banques/Entreprises, a amené C. Palloix (1982) à dire que "la contrainte monétaire ne peut être exercée (...) par les banques primaires (...), mais elle est appropriée par les

entreprises publiques qui détiennent en dernière instance le pouvoir monétaire".

A cette première moitié des années 80, l'état des choses est visiblement différent : la restructuration dite "organique" de l'économie a affecté, durablement selon nous, le pôle "Entreprises" ; le pouvoir décisionnel des industriels face aux pôles "Administration" et "Banques" ayant été largement affaibli[1].

De cette nouvelle configuration de l'exercice du pouvoir, la contre-réforme de 1979 et l'ensemble des mesures d'application qui la suivirent[2] étaient déjà l'esquisse.

Mais aura-t-on pour autant un redressement, ou si l'on veut une normalisation, des rapports entre les banques et les entreprises ? Car, en effet, face au rôle marginal que les banques jouent dans la mobilisation des ressources liquides disponibles[3] et dans le financement des investissements[4], elles sont toujours appelées à amortir au plan financier les failles du fonctionnement du système économique en accordant, parce que juridiquement obligées, des découverts de plus en plus importants aux entreprises publiques, en procédant à la réévaluation des projets d'investissement lorsque les dépassements des coûts ont été financés par le découvert bancaire, et en entamant la procédure de restructuration financière des entreprises lorsque le découvert bancaire atteint un niveau excessif et que ses causes sont structurelles (c'est-à-dire : lorsqu'il y a accumulation des déficits d'exploitation, ou quand les charges financières dépassent la capacité de l'entreprise, etc.). Or, ce rôle des banques ne doit pas être confondu avec les fonctions de contrôle de gestion qui relèvent de leurs prérogatives. Dans celles-ci, les banques recourent aux critères d'analyse financière et de justification pour l'octroi des crédits. Mais, à travers leur rôle extra-institutionnel d'amortisseur financier[5] des entreprises, elle sont tenues d'assurer le fonctionnement de tout l'économie nationale... à leurs risques et périls.

Le fait que les banques primaires restent toujours chargées du contrôle financier des entreprises pour le rte de l'Etat – contrôle de, opérations courantes par la tenue des comptes courants, contrôle de la gestion et des résultats des entreprises publiques et enfin contrôle de la réalisation des projets planifiés par la tenue des comptes d'investissement des entreprises et de leurs unités – est en lui-même révélateur des obligations extra-institutionnelles incombant aux banques.

L'ensemble de ces obligations avait un sens lors de la réforme de 1971 dont le but explicite était d'introduire un contrôle effectif sur l'investissement et l'exploitation des entreprises en confiant la responsabilité de leur financement au système bancaire. Mais depuis elles se trouvent vidées de leur contenu : les banques primaires aujourd'hui n'ont intérêt que dans le contrôle de l'exploitation des entreprises, seule activité dans laquelle elles engagent leurs ressources.

La tenue des comptes d'investissement est une tâche typiquement administrative ; elle incombe en toute logique à la structure qui mobilise

et engage les ressources financières. Or, en continuant à obliger les banques primaires à tenir et finalement gérer ces comptes, cette tâche prend un caractère non-administratif puisqu'un projet d'investissement une fois lancé et son compte correspondant régulièrement alimenté par la B.A.D., il peut nécessiter un dépassement des coûts qui alors sera comblé par l'appel au découvert bancaire en attendant la régularisation à travers la procédure dite de réévaluation. Les banquiers primaires, on le sait, répugnent à entraver le dynamisme des entreprises et surtout à endosser la responsabilité des coûts économiques qu'entraînent les retards administratifs associés à toutes les procédures ; ils affectent des ressources à des emplois "non-prévisibles".

Pour donner une idée de ce que cela représente comme volume de travail et mobilisation de personnel, nous donnons l'exemple de la B.E.A. Nous mettons en parallèle le volume du bilan de cette banque et le volume des investissements gérés au compte de l'Etat en ne prenant que les six principales entreprises industrielles clientes :

(en millions de DA)

	1979	1980	1981
Bilan	22.139	26.115	34.495
Investissements gérés :			
Sonatrach	18.760	16.725	12.041
S.N.S.	3.257	3.329	2.679
Sonelec	1.387	729	645
S.N.M.C.	659	753	841
S.N.I.C.	975	635	477
Sonic	113	101	30
T O T A L	25.151	22.272	16.713

Même en baisse, le volume des investissements des entreprises industrielles clientes constitue plus de la moitié des ressources de cette banque dont il faut tenir les comptes régulièrement. La B.E.A. est, sous l'angle de cette activité, la première banque primaire puisque le volume des investissements gérés par elle pour seulement ces six entreprises représente 78,8 %, 68,5 % et 58 % respectivement en 1979, 1980 et 1981 du total du volume des investissements consommés par le secteur public industriel en chacune de ces années.

Quant aux autres activités des banques primaires, nous avons précédemment souligné leur rôle réduit dans la collecte des ressources. Ceci nous paraît provenir de traits particuliers et propres au système monétaire et financier algérien. Il s'agit principalement de :

1°) l'inexistence d'un marché financier.

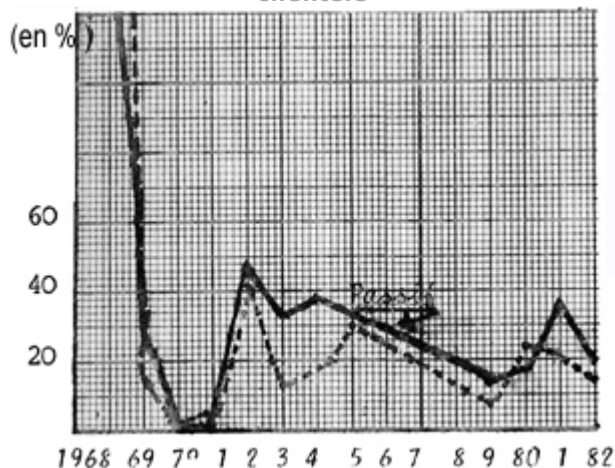
2°) la simplification à l'extrême des instruments financiers qui consistent essentiellement en différentes formes de prêts, du crédit et d'un volume faible de bons de caisse (excepté pour la période avril-juin 1982, à la suite donc du retrait du billet de banque de 500 DA), de bons de Trésor et de bons d'équipement.

3°) la détermination centralisée (de la structure) des taux d'intérêt et leur fixation à des niveaux très bas – en fait négatifs si l'on prend en compte les taux annuels d'inflation ;

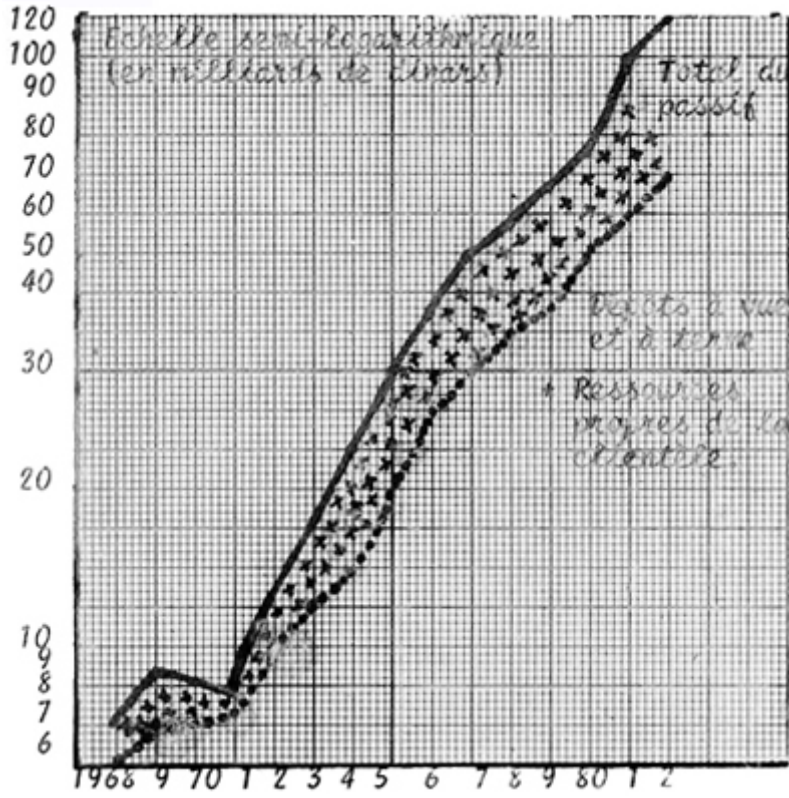
4°) la domiciliation bancaire unique des entreprises qui, de fait réduit le choix et l'éventail de la principale clientèle des banques primaires ; si cela signifie pour l'entreprise qu'elle ne peut disposer que d'une seule source de financement pour son exploitation, la banque, elle, est dans une situation pire : elle ne peut diversifier le risque qu'elle prend dans l'octroi du crédit^[6].

Ces traits particuliers et propres au système monétaire et financier algérien expliquent, à notre sens, l'évolution du bilan du système bancaire (B.N.A., B.E.A. et C.P.A.) depuis l'introduction de la réforme de 1970/71. On peut ainsi constater au niveau du Passif que le total des ressources croît plus vite que les ressources propres et les dépôts à vue et à terme :

Evolution du taux de croissance du total du passif (comparée avec celle des dépôts à vue et à terme et des ressources propres de la clientèle)



Cette tendance a pour incidence directe une diminution de la part des ressources propres et des dépôts (à vue et à terme) dans le total du Passif ; ce qui apparaît dans le graphe donné ci-dessous :



TABLEAU

Evolution du Passif du Bilan du Système Bancaire - B.N.A. - B.E.A. et C.P.A. - (1967-1982)
(en milliards de DA)

	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	79	80	81	82
1- Ressources propres	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.4	0.3	0.5	0.8	1.1	1.8	2.6	3.8	4.9
2- Dépôts à vue	2.0	4.1	4.6	4.7	4.8	6.5	7.2	7.4	9.8	14.1	17.3	24.5	28.9	34.2	48.0
3- Dépôts à terme	0.4	0.8	1.0	1.3	0.9	1.3	1.4	1.5	1.7	2.5	3.3	7.5	8.9	11.1	11.3
4- Crédoiteurs divers, et ressources de la clientèle	0.2	1.0	1.3	1.0	1.5	2.7	3.2	5.3	6.8	6.9	7.3	5.9	6.6	11.6	6.7
S/Total (en % du total)	2.7 (79)	6.0 (85)	7.1 (79)	7.1 (89)	7.4 (85)	10.7 (83)	12.2 (71)	14.5 (67)	18.8 (63)	24.3 (65)	29.0 (63)	39.7 (63)	47.0 (64)	60.7 (61)	70.9 (60)
5- Crédits et découverts extérieurs	0.4	0.5	0.7	0.8	0.8	0.9	0.9	1.7	3.4	5.6	9.4	8.0	10.8	10.0	16.0
6- Emprunts extérieurs à moyen et long terme	-	-	-	-	-	0.4	2.5	2.3	2.7	3.1	3.2	10.3	9.9	9.5	8.4
7- Ressources spéciales	0.3	0.6	1.2	0.9	0.5	0.9	1.6	3.3	4.0	4.3	4.8	5.2	5.2	18.5	21.9
TOTAL	3.4	7.1	9.0	8.8	8.7	12.9	17.2	21.8	29.9	37.3	46.4	63.2	72.9	98.7	117.2

Le tableau donné à la page précédente est celui à partir duquel ont été confectionnés les graphiques que nous venons de présenter. Ce tableau souligne d'un autre côté la tendance récente du système bancaire à s'approvisionner auprès de la Banque Centrale sous forme de découvert bancaire : l'évolution du poste "ressources spéciales" qui regroupe les postes "banquiers et correspondants", "profits de l'exercice", "ressources spéciales" (pour le C.P.A.), "report à nouveau" (pour la B.N.A), etc., est pour les années 1981 et 1982 révélatrice. En réalité, nous devons le désagréger ; ce qui donne en particulier :

Désagrégation du poste "Ressources Spéciales" du Passif du système bancaire (B.N.A., B.E.A., et C.P.A.)
(en milliards de DA)

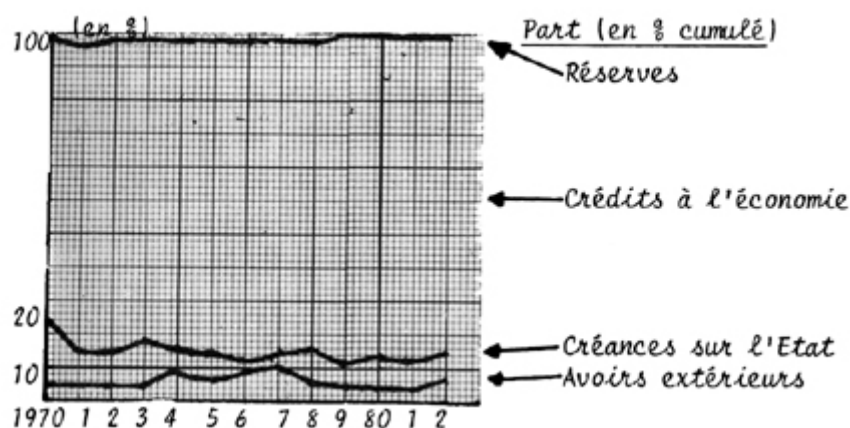
	1979	1980	1981	1982
Ressources spéciales	5,2	5,2	18,5	21,9
Banques et correspondants	2,5	2,4	14,9	18,3
- B.N.A.	(0,4)	(0,4)	(8,8)	(16,3)
- B.E.A.	(2,1)	(1,9)	(6,1)	(1,8)
- C.P.A.	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,2)
Profits de l'exercice	1,4	1,5	1,8	2,5
- B.N.A.	(0,7)	(0,8)	(1,0)	(0,8)
- B.E.A.	(0,4)	(0,4)	(0,5)	(1,3)
- C.P.A.	(0,3)	(0,3)	(0,3)	(0,4)
Autres	1,3	1,3	1,8	(1,1)

Source : Elaboré par nous à partir des bilans des banques.

Ainsi le découvert des banques primaires auprès de la Banque Centrale est bien le phénomène marquant des années 1981 et 1982.

On peut par ailleurs constater que les statistiques fournies par le F.M.I. et la Banque Mondiale sur la situation financière des banques primaires confirment en partie celles que nous avons fournies (voir dans ce tableau le poste "Crédit de la B.C.A." pour les années 1979-82).

Ces statistiques permettent de voir que les crédits bancaires à l'économie constituent, dans la période 1979-82, 86 à 89 % des emplois bancaires (alors qu'ils ne représentaient jusque là que 80 à 84 %). Ceci est bien sûr la résultante du double désengagement des banques primaires vis-à-vis du Trésor – depuis 1974, la part des créances détenues sur le Trésor public diminue de moitié dans le total des actifs des banques primaires – et de l'économie de crédit international - en particulier depuis l'introduction de la contre-réforme des modalités de financement des investissements, la part des avoirs extérieurs dans l'actif du système bancaire qui correspondent dans leur majorité au remboursement des dettes échues et mobilisées par les banques, ne représente que 5,5 % alors que la moyenne depuis 1972 était de 8,5 à 9 %. Le graphique suivant retrace assez nettement ces diverses tendances.



Les crédits bancaires à l'économie représentent d'un autre côté plus de 99,8 % des crédits à l'économie (au niveau des contre-parties de la masse monétaire ; la Banque Centrale n'intervient presque plus dans la distribution des crédits directement). Il serait alors intéressant de repérer et suivre l'évolution de la répartition de ces crédits entre les différents secteurs.

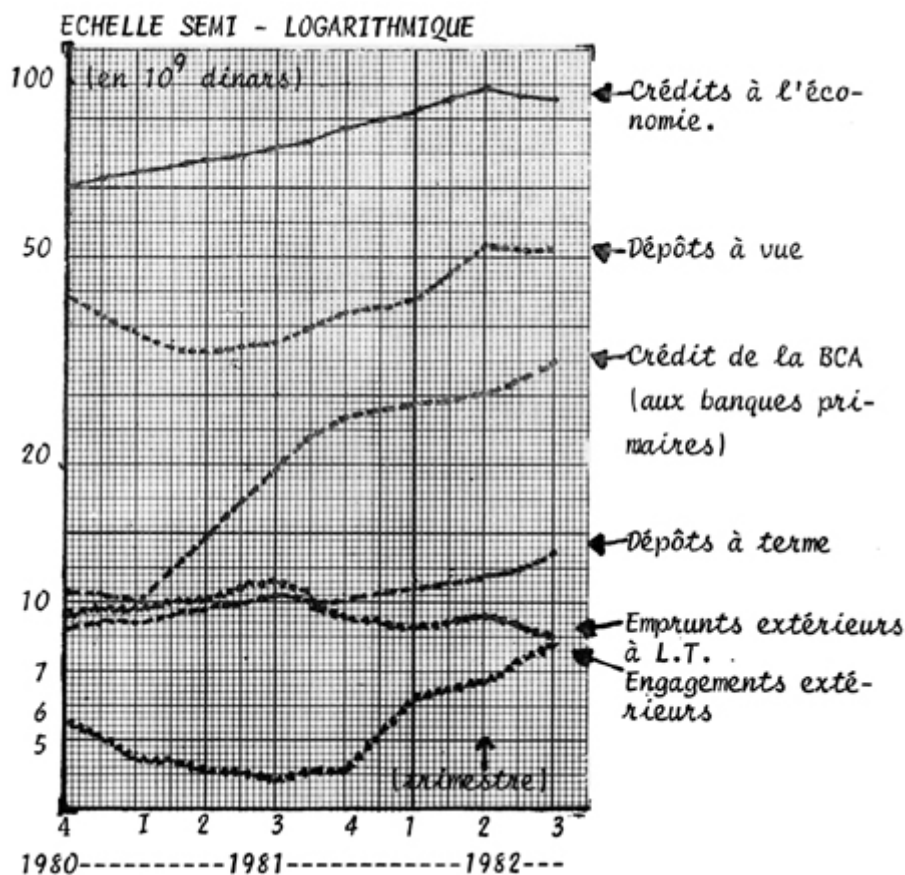
(en pourcentage)

	Déc. 1977	Déc. 1978	Déc. 1979	Déc. 1980
Sec. Pub. Ind. et Com.	75	76	76	79,6
Sec. Agric. Auto-géré + RA	18,5	19	19,5	15,3
Sec. Agric. Privé	0,1	0,2	0,2	0,4
Sec. Privé Ind. et Com.	4	4	2,5	2,7
Indéfini	2,4	0,8	1,8	2
Total des crédits à	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Rapport d'exécution du plan annuel 1980, MPAT - Oct. 1981.

L'augmentation de la part des crédits distribués au secteur public industriel et commercial au cours de l'année 1980 est un phénomène tout à fait surprenant puisque l'on s'attend, à la suite de la contre-réforme 1978-79, à voir apparaître la tendance exactement inverse. Ceci étant, on peut alors dire que cette augmentation a notamment été induite par une très forte croissance des crédits à court terme et en particulier des découverts bancaires accordés aux entreprises publiques. Ce qui logiquement implique que les banques primaires ne disposent plus d'un volume important d'effets escomptés qu'elles pourraient présenter au réescompte. La seule source de "refinancement" est, par conséquent, les avances de la Banque Centrale sous forme de découvert. Ceci pourrait alors expliquer la situation financière des banques en 1981 et 1982. Mais, pour cette dernière année, le retrait de la circulation du billet de banque de 500 DA en avril-juin semble avoir constitué un moyen de

relatif freinage de cette tendance, comme on peut nettement s'en rendre à travers ce graphique.



Si l'on reprend les informations fournies par la Banque Mondiale et en particulier celles portant sur les crédits de la Banque Centrale pour la période 1979-82, on constate que ces derniers ont peu varié de 1979 à 1980 ; ce qui correspond à une politique de resserrement du crédit vis-à-vis des banques primaires. Mais cette politique n'est ici que l'effet mécanique des décisions prises au niveau des modalités de financement des investissements, et non à proprement dit au niveau de la gestion du crédit, une politique donc menée délibérément au plan monétaire et financier : elle fait suite aux décisions plus globales portant sur les corrections et les ajustements à introduire au plan de la politique économique (et sur la recomposition du personnel politique devant les mener, ce qui nécessairement entraîne dans les premières années une certaine part d'improvisation provenant de l'inexpérience et la méconnaissance de la pratique de gestion à l'échelle centrale).

En résumé, on peut dire qu'en plus des traits particuliers et propres au système monétaire et financier algérien que nous avons précédemment indiqués et dont nous venons de montrer les effets sur la situation financière des banques primaires après la courte période de vacance du pouvoir politique, la principale caractéristique du système bancaire algérien est que ce système fonctionne de plus en plus en vue du financement de la production assurée par le secteur public et en particulier en vue du financement de son salariat (ceci n'est vrai que si

l'on suppose que la plus grande part des découverts accordés aux entreprises sont alloués au paiement des salaires ; ces découverts représentent une part importante des crédits à court terme qui eux-mêmes constituent la majorité des crédits bancaires à l'économie).

Ainsi considéré, le système bancaire algérien apparaît comme un système doté d'une fonction particulière et complémentaire à celles assurées par le circuit du Trésor – soient les fonctions de financement de l'investissement –, de financement du salariat administratif (qui relève de son domaine) et des conditions de reproduction du salariat en général (qui apparaissent au niveau du budget de fonctionnement de l'Etat, hors rémunérations des salariés de l'administration centrale et des collectivités locales) et de financement d'une part non négligeable de la production (qui, bien que marchande n'arrive pas à prendre une forme monétaire et qui, de ce fait, correspond à une dévalorisation du capital constant mis en oeuvre ; il s'agit donc ici de toutes les opérations d'assainissement ou de restructuration financière du Trésor). Mais il faut cependant préciser que cette spécialisation "fonctionnelle" du système bancaire algérien est relative et récente et qu'elle semble s'accompagner d'un mécanisme de financement de l'économie tant par le circuit du Trésor que par le circuit bancaire tout à fait inédit : le système d'avances automatiques de la Banque Centrale. Ceci laisse croire que le système monétaire et financier algérien tend de plus en plus à fonctionner à travers un circuit unique de financement tout à la fois "monétaire" et "non-monétaire", plus "monétaire" que "non-monétaire".

L'économie algérienne apparaît ainsi comme une économie monétaire de crédit où les entreprises recourent pour le financement de l'investissement et de la production au crédit des intermédiaires financiers, plutôt qu'à leur autofinancement ou à un financement "externe" de type classique (l'appel au marché financier).

Notes

[*] Maître-Assistant à l'Institut des Sciences Economiques d'Oran. Chercheur-Associé au CREAD.

****]** Communication présentée au symposium "les entreprises et leur dette", 12 décembre 1984, Institut des sciences économiques d'Oran.

[1] Nous reprenons là une suggestion de M. A. Henni (1984).

[2] Nous avons déjà rendu compte de ces mesures dans la Notes - Critiques et Débats, - n° 5 - Décembre 1982, Institut des Sciences Economiques d'Oran.

[3] L'essentiel des ressources des banques primaires provient des dépôts des entreprises, des emprunts auprès

d'institutions financières étrangères, de crédits des correspondants à l'étranger, et bien sûr des dépôts des particuliers. Cependant, un renforcement du rôle des banques dans l'intermédiation financière au niveau national nécessite la mobilisation des ressources à vue et à terme existantes : épargne privée des ménages et épargne institutionnelle des compagnies d'assurance, des caisses de retraite, etc., épargnes qui aujourd'hui encore sont drainées par le circuit du Trésor.

[4] La suppression du financement bancaire des investissements par le crédit à moyen terme conduit à éliminer toute implication des banques primaires dans le risque d'investissement. Cependant, cette suppression admet deux exceptions : les banques peuvent financer les investissements des entreprises de transport et de la construction (dites entreprises de réalisation) et intervenir sur des lignes de crédit extérieur finançant les investissements des entreprises clientes.

[5] Cette expression est utilisée par la mission de la Banque Mondiale dans le document "Financement des entreprises et le système bancaire".

[6] C'est là peut-être l'une des limites principales de la réforme de 1970-71 : la domiciliation bancaire unique des entreprises ne permet pas aux banques primaires de prendre en compte le risque dans la gestion de portefeuille des créances qu'elles détiennent sur les entreprises.